

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Paris: Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne: A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. HAYAL-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Octobre 1880.

Chronique générale.

L'EXECUTION DES DÉCRETS.

On avait annoncé pour ces jours-ci l'exécution d'une ou deux congrégations, Capucins ou Dominicains. On s'y attendait même pour hier lundi.

Il paraît que cette glorieuse campagne est encore ajournée, parce qu'on ne peut s'entendre au conseil des ministres. De sorte qu'au lieu de voir quelques malheureux moines expulsés, nous pourrions bien voir encore quelques ministres mis à la porte. La chose serait drôle, mais elle n'est pas impossible, vu le gâchis où patauge notre gouvernement.

Dans le conseil tenu samedi et qui a duré jusqu'à six heures du soir, on a beaucoup parlé, on s'est disputé, mais on n'a pu s'entendre.

Le cabinet ne sait trop que faire. Il voudrait bien marcher le rossignol à la main; mais il redoute quelque aventure où les rieurs ne seraient pas de son côté.

Le sieur Constans, à ce qu'on rapporte, aurait émis une idée qui, pour être toute nouvelle en jurisprudence, n'en est pas plus intelligente.

Il aurait proposé d'agir non point contre telle ou telle congrégation, mais contre telle ou telle maison seulement, suivant les localités; de sorte que les Capucins chassés de Paris auraient été maintenus en province, ou que les Dominicains chassés de telles villes de province ne le seraient point de telles autres.

M. Cazot et Farre auraient opiné du bonnet en hommes qui ne se révoltent d'aucune sottise. On pouvait s'y attendre.

Mais il paraît que les autres ont compris le ridicule d'une pareille procédure; ils ont protesté contre l'idée nouvelle du sieur

Constans, la jugeant avec raison inacceptable.

Puis enfin les opposants ont fait entrevoir l'éventualité d'une protestation générale de l'épiscopat, et d'une rupture immédiate de nos rapports diplomatiques avec la cour de Rome.

Dimanche, dans la journée, on a télégraphié à M. Grévy et peut-être à M. Gambetta. Mais M. Grévy est en chasse et ne veut pas être dérangé; mais M. Gambetta est en villégiature au château des Crêtes, et il laisse ses commis s'embourber dans le gâchis.

En fin de compte, le conseil des ministres ne sait pas plus ce qu'il doit faire vis-à-vis des congrégations que vis-à-vis de notre escadre, toujours en panne dans l'Adriatique.

QUESTION D'ORIENT.

Voici, d'après l'Union, quelle serait la vérité sur ce point:

Le rappel de la flotte aurait été décidé samedi dernier, en face de l'attitude de l'Allemagne et de l'Autriche à l'égard des propositions de l'Angleterre. C'est une lettre pleine d'insistance de M. Grévy à M. Jules Ferry qui a amené ce résultat.

On tenait à ce que cette décision restât secrète quelques jours encore, jusqu'après la rentrée de M. Grévy. Est-ce pour ménager la susceptibilité de M. Gambetta? L'Agence Havas a été chargée de donner le change.

Nous disions dernièrement, à propos des résistances inattendues de la Porte, qu'il fallait supposer un appui secret, ou tout au moins un encouragement de la part d'une grande puissance de l'Europe.

Le moment est-il venu où l'Allemagne doit démasquer sa politique? On pourrait le croire, d'après le langage de la Gazette de l'Allemagne du Nord, organe officieux de M. de Bismark.

Un journal de Vienne ayant annoncé que le cabinet Gladstone avait reçu les adhé-

sions de tous les gouvernements européens, cette feuille de Berlin s'est empressée de protester en disant que ni l'Allemagne, ni l'Autriche-Hongrie n'avaient adhéré, et que ces deux puissances paraissent même assez hésitantes.

Comme argument à l'appui, la même feuille rappelle le protocole 18 du Congrès de Berlin contenant la proposition du comte Schouvaloff qui demandait une sanction pour l'exécution du traité. Cette sanction a été repoussée par les plénipotentiaires; et, il est bon de le rappeler, c'est M. Waddington qui a pris l'initiative pour faire écarter la proposition de la Russie.

Le journal allemand interprète le texte du protocole en faveur de la Turquie et déclare que le Congrès, en repoussant la motion Schouvaloff, a entendu renoncer à l'emploi de la force.

C'est la première fois que pareille objection est soulevée par la presse berlinoise, qui, jusqu'ici admirablement disciplinée, observait par ordre sans doute une réserve absolue en face du conflit oriental. Il y a dans cette manœuvre une tendance marquée à contrecarrer la politique de M. Gladstone. Nous en concluons que M. de Bismark se prépare à prendre position, en vue d'une alliance de l'Angleterre et de la Russie qui est le rêve du premier ministre anglais. Ceux qui seraient tentés de suivre les plans aventureux du Foreign-Office risqueraient donc de rencontrer devant eux l'Allemagne appuyée sur l'Autriche-Hongrie.

Le prince de Bismark se défie du cabinet anglais presque autant que M. Gambetta. Il a vu dans l'entreprise orientale de l'Angleterre une excellente occasion de frapper et M. Gladstone et M. Gambetta, unis dans le radicalisme contre toute l'Europe monarchique, par leurs intérêts respectifs contre l'Allemagne en particulier. Il atteint d'abord le cabinet anglais, qu'il veut détruire et ridiculiser dans l'opinion de son pays par un échec honteux. La France, qu'il sait très-engagée avec M. Gladstone, tombera avec

son unique soutien. Tel est le plan aussi habile que dangereux pour nous du puissant rusé de Berlin.

Quel que soit le mode d'application de ce plan, il est certain qu'aujourd'hui nous sommes en face d'une guerre presque inévitable. La note remise par l'Angleterre à tous les cabinets le déclare formellement. Quel est notre rôle là-dedans? On nous le cache soigneusement. Tout ce que nous en savons c'est qu'on se querelle en famille à ce sujet. M. Barthélemy, fort de sa vieillesse, lutte avec le Maître. Il rappelle M. des Michels, ministre de France à Athènes, qui sans doute incité s'était trop engagé dans la question grecque; il fait des changements désagréables à M. Gambetta dans le personnel du quai d'Orsay. Il envoie des instructions à M. Tissot, notre ambassadeur à Constantinople, contradictoires de celles du Palais-Bourbon. De son côté, M. Gambetta jette l'anathème au vieillard, dont il promet le renversement à la rentrée. Tout cela ne nous éclaire point sur les intrigues de M. Gambetta.

Toutes les fois qu'un homme de cœur est appelé à des fonctions républicaines, il se trouve bientôt dans la pénible alternative d'agir contre sa conscience ou de donner sa démission.

M. de Bacourt ne restera pas longtemps à Rome, car la mission dont il est chargé commence à devenir impossible.

En dépit du Concordat, que la majorité républicaine n'a pas encore réussi à dénoncer, le gouvernement aurait fait demander au Pape d'interdire aux évêques français de séculariser les prêtres congréganistes, demande à laquelle Léon XIII a d'ailleurs déclaré ne pouvoir donner suite.

M^r Delannoy, évêque d'Aire, a dans son grand séminaire cinq Pères Jésuites comme professeurs de théologie.

Le ministre des cultes lui ayant demandé de les renvoyer, l'évêque a refusé.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

C'est encore un pittoresque et réjouissant tableau que le bottelage! Ceux-ci montent à l'assaut des meulons, et les éventrent, et les renversent, et les mettent en pièces, ainsi qu'autant de fortins conquis; ceux-là préparent les liens, roulent les bottes et les empilent dans de grandes charrettes bleues, tout à l'entour desquelles finissent par se dresser incessamment de grosses masses d'herbes enfourchées. Et puis il y a de bons chevaux gris, les chevaux de labour, qui, le licou de travers et l'œil presque en goguette, s'en donnent à cœur joie du foin vert qui leur monte jusqu'au ventre. Il y a enfin des femmes et des enfants qui manœuvrent ça et là du rateau, afin que rien ne se perde. C'est charmant!

Roger et moi nous nous étions enrôlés comme volontaires parmi ces espèces de tirailleurs, et pour ma part je n'y allais pas de main morte; on dit dit, Dieu me damne, que je voulais mériter de l'avancement.

— C'est l'effet de la soupe aux choux! ricana

Fontanelle, auprès duquel je vantais mon entrain au travail.

— Mon cher vicomte... lui répliquai-je en remettant ma jaquette, mais alors que tout fut parachevé, mon cher vicomte, je ne prétends pas dire que tu ne deviendras pas bientôt un agronome des plus distingués; mais ce dont je répons, c'est que, jusqu'à présent, le plus paysan de nous deux, c'est moi.

Et là-dessus nous emboîtâmes le pas derrière les deux dernières charrettes, qui, comparables à des navires levant l'ancre pour rentrer au port, s'ébranlaient avec de lourdes oscillations vers les granges.

Au moment même où la dernière botte de foin était à l'abri, l'orage éclata tout à coup, et la tante Rose, s'approchant de Roger, lui dit avec son air de malicieuse bonhomie:

— Vous voyez bien, monsieur, qu'il ne faut pas m'en vouloir, et que j'avais raison.

XIII

Le lendemain, le beau temps étant revenu, je voulus faire une promenade, et je dirigeai mes pas vers la côte qui domine la mer; j'arrivais à mon fameux raidillon de l'avant-veille, lorsque, de l'autre côté de la haie, j'aperçus la tante Rose.

Elle revenait, sans aucun doute, de son pèlerinage quotidien, de sa matinale et mystérieuse

neuvaine; car elle marchait exactement de la même allure que lors de notre première rencontre, car elle portait de même ses chaussons et ses sabots à la main, car, de même, sur cette pente extrêmement caillouteuse, elle était pieds nus.

Mais un bruit soudain me fit tourner la tête, le bruit d'une vigoureuse sabotée débouchant au bas du raidillon.

C'était, par ma foi, Pétronille, qui accourait avec de grands gestes effarés au-devant de la tante Rose.

A quelques pas en arrière de la servante essouffée, chevauchait un homme, auquel elle semblait servir de guide.

Dans ce troisième personnage, une chose tout d'abord me frappa: la discordance qui existait entre le cheval et le cavalier.

Celui-ci était vêtu en paysan: hautes guêtres, blouse bleue, grand chapeau rabattu jusque sur les yeux; celui-là, tout au contraire, était une superbe bête de race, harnachée à l'anglaise.

Pressentant un mystère, je me blottis contre ma haie, et, plus curieusement encore, je plongeai mes regards dans la ravine.

Malheureusement, Pétronille se rencontra par trop loin de ma cachette avec la tante Rose, et je ne pus rien entendre de ce qu'elles se disaient.

Mais lorsqu'à son tour le cavalier arriva près d'elle, et lorsque, pour la saluer, il ôta son grand

chapeau, je faillis jeter un cri de surprise: ce prétendu paysan, monté sur un si beau cheval, n'était autre que M. Maniquet.

— Pourquoi ce déguisement? me demandai-je à part moi. Pourquoi ce conciliabule? Est-ce que, par hasard, l'oncle aux millions n'aurait pas dit son dernier mot?

Et je laisse à penser si j'ouvris les yeux et les oreilles.

Le père d'Anastasia était descendu de cheval et parlait à la tante Rose avec une grande animation de gestes, mais avec une voix prudemment contenue. Je n'entendais rien, absolument rien, et j'en étais réduit à envier le sort de Pétronille, qui, les deux mains en arrière, le haut du corps en avant, les yeux écarquillés et la bouche souriante, paraissait offrir le Maniquet avec de gloutonnes délices.

Quant à la tante Rose, elle écoutait avec une taciturnité recueillie, mais en branlant déjà quelque peu la tête, comme pour indiquer que la proposition n'était nullement de son goût.

Bientôt enfin elle rompit la conférence par un geste catégorique de refus, fit au Maniquet une de ses plus belles révérences, et reprit tout à la fois son chemin et son oraison.

Mais elle était préoccupée maintenant; j'en eus pour preuve cet étrange lambeau que je pus saisir au passage:

— Ave, Maria!... Non, non, point de ces intri-

En réponse à ce refus, le ministre vient de faire rayer un crédit de 30,000 fr. alloué à l'évêque d'Aire pour réparer sa cathédrale. C'est ainsi, aujourd'hui, que les ministres se vengent !

Voilà que ça recommence.

Le *Citoyen* est assigné, pour le 13, devant la huitième chambre, pour répondre du délit d'offenses au Président de la République.

Le *Triboulet* est également assigné à cette date, devant la huitième chambre, sous la même inculpation.

L'article incriminé a paru dans le numéro du 19 septembre, sous le titre : « Vieux frère ».

Enfin, on annonce que le second numéro du journal satirique conservateur, la *Trigue*, a été saisi samedi soir chez l'imprimeur.

Les presses ont été enclouées, et le directeur a été filé pendant qu'il portait des exemplaires chez le vendeur.

Le numéro saisi contenait un dessin non autorisé intitulé : *la Crémère de l'Élysée*.

De quelle singulière façon nos gouvernants comprennent la liberté !

L'ÉGLISE DE MONTMARTRE.

Nous avons déjà signalé la motion du citoyen Lafont, conseiller municipal de Paris, et signé de soixante de ses collègues, tendant à l'abrogation de la loi du 24 juillet 1873, laquelle a déclaré d'utilité publique la construction d'une église sur la colline de Montmartre. Il s'agit purement et simplement de confisquer l'église du Sacré-Cœur, à l'heure où ses assises grandioses, si laborieusement établies par l'or et par la foi de la France pénitente, surgissent du sol de la colline et forment un premier temple qui sera bientôt inauguré.

Jamais la haine dont ses membres font profession à l'égard de la Religion catholique n'a éclaté avec une passion plus sauvage.

Nous ne pouvons laisser passer sans une protestation chaleureuse, indignée, l'audace d'une proposition sacrilège, qui nous atteint non-seulement dans nos sentiments les plus intimes de catholiques, mais dans nos droits de Français, de propriétaires, de citoyens !

Le bon sens le plus élémentaire se refuse absolument à admettre qu'après huit ans, une disposition légale qui a été sollicitée par la foi de la nation et qu'a sanctionnée l'élan populaire, une loi sur la foi de laquelle un plan colossal est à cette heure en partie exécuté, sur la foi de laquelle ont librement afflué les dons les plus considérables qu'aucune œuvre sacrée ou profane ait jamais rassemblées, soit brutalement abrogée, sans motifs, sans excuses.

Mais le bon sens ne dicte pas les résolutions du conseil municipal qui, à l'unanimité moins trois voix, a refusé d'adopter la question préalable et a soumis l'affaire à sa deuxième commission.

Nous avons fait, hélas ! la triste expérience des sentiments qui animent le Parle-

ment à l'égard de la Religion du pays ; mais nous voulons encore espérer que les Assemblées souveraines se refuseront à sanctionner le vœu du conseil municipal. La réprobation publique et l'opinion même des indifférents se prononceraient bien haut contre un acte solennel et national d'impunité, contre une rupture officielle et violente du pacte consenti le 24 juillet 1873 entre le Cœur sacré de Jésus-Christ et la France pénitente.

Nous ne demandons pas aux pouvoirs actuels des actes de foi ; mais nous exigeons, et la France sera avec nous, qu'ils se refusent du moins au blasphème ; ils laisseront cette honte au front du citoyen Lafont et de ses consorts, lesquels ne peuvent parvenir à désinfecter Paris de ses nuisibles odeurs, mais qui tiennent par compensation à le priver de cette nouvelle gloire artistique et monumentale que veut nous donner la Religion.

La souscription à l'Œuvre du Vœu national de la France au Sacré-Cœur s'élève, par le relevé du 30 septembre, à la somme de 9,024,005 fr. 94 c.

Plus de neuf millions recueillis déjà ! On a dit avec raison : Rien n'est éloquent comme un chiffre. Eh bien, les chiffres répondent éloquentement aux haines sottées et sacrilèges du conseil de la commune de Paris.

LA FUTURE CONFÉRENCE DE VIENNE.

Le traité de Berlin n'était pas né viable, et la conférence qui l'a suivi a été impuissante à remédier à ce défaut capital. Les puissances ont donné leur sanction au démembrement de la Turquie ; mais, en même temps, elles se sont mises dans cette situation singulière de ne pouvoir, au moment voulu, faire exécuter leurs décisions.

On a beau dire, comme le fait le *Journal des Débats*, que la Porte doit livrer elle-même Dulcigno aux Monténégrins, dût-elle, pour se rendre maîtresse de la ville, faire un carnage des soldats albanais, rien, ni dans le traité, ni dans la conférence de Berlin, n'oblige expressément la Porte à une obligation de ce genre. Tout ce qu'on peut raisonnablement exiger de cette dernière puissance, c'est qu'elle consente à la cession du territoire en question. Or, la Porte cède, mais à certaines conditions, qui sont destinées à lui garantir son intégrité actuelle, et à la débarrasser à jamais des tracasseries et des prétentions de l'Europe. Qui donc oserait blâmer la diplomatie turque de profiter des bévue ou des négligences de la diplomatie européenne pour défendre les intérêts de la Turquie ?

Personne, assurément. C'est tant pis pour les délégués réunis à Berlin, s'ils ont élaboré une œuvre inepte.

On commence, du reste, à reconnaître, à peu près partout, que l'on a agi par trop à la légère, et que, si les grandes puissances veulent en finir avec la question d'Orient, une nouvelle entente est nécessaire.

Eh bien, nous n'hésitons pas à le dire : une entente plus cordiale et plus formelle que celle qui a existé ou qui existe en ce mo-

ment entre les grandes puissances est impossible.

Il est question, d'après les propos tenus par divers personnages politiques, de réunir une nouvelle conférence à Vienne, pour combler les lacunes de celle de Berlin. Ce sera peine perdue.

Il est impossible au gouvernement français de ratifier des traités plus explicites que ceux que l'on a élaborés jusqu'à présent et surtout de prêter un appui quelconque, matériel ou simplement moral, à ceux qui ont le dessein bien arrêté de supprimer la Turquie d'Europe.

Et ce n'est pas tout : jamais l'Angleterre ne trouvera un terrain favorable à un arrangement avec la Russie, si cette dernière parvient à s'entendre avec l'Autriche. Enfin, il n'est plus douteux pour personne que l'Allemagne encourage secrètement la résistance de la Turquie, dans le but de compliquer la situation et d'entretenir le trouble et la défiance dans les esprits.

Qu'iront donc faire à Vienne les diplomates qui se sont rendus par deux fois à Berlin, sans aboutir à quelque chose de sérieux ? Ils ne pourront que démontrer une fois de plus leur impuissance ou se lancer dans des aventures qui auraient pour but, ainsi que nous l'avons raconté à plusieurs reprises, le partage de la Turquie. La future conférence de Vienne est donc condamnée d'avance.

Chronique militaire.

Les engagés conditionnels qui sont actuellement sous les drapeaux, soit depuis le 8 novembre 1879, soit depuis le 8 novembre 1878, et, dans ce dernier cas, comme ayant été astreints à faire une seconde année de service, seront renvoyés dans leurs foyers le 7 novembre prochain, s'ils ont satisfait aux examens prescrits par la loi.

M. le ministre de la guerre vient de terminer l'examen du décret relatif aux modifications apportées à la solde des officiers.

Le ministre a aussi donné l'ordre à toutes les directions de hâter la liquidation des pensions d'officiers en instance de retraite. Aucun retard ne devra désormais être apporté dans la transmission des pièces.

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Achille Joubert, sénateur de Maine-et-Loire, dont la bienfaisance nous est si connue, vient de faire remettre, entre les mains de M^{me} la Supérieure de la maison de la Miséricorde, une somme de 200 fr. pour être distribuée en secours aux pauvres de notre ville.

Une autre somme de 50 fr. a été remise, également au nom de M. Joubert, entre les mains de M. le Maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent, pour venir aussi en aide aux indigents de cette commune.

MM. Michelet et Détriché, admis à la retraite, sont nommés inspecteurs primaires.

Par arrêté du ministre des finances, en date du 24 septembre 1880, M. Genevais, ancien sous-officier au 4^e de ligne, a été nommé à la perception de Varennes, quatrième classe.

La réunion annuelle du 29^e régiment de mobiles se tient aujourd'hui à Saumur, pour rendre, suivant l'engagement pris, hommage à la mémoire des frères d'armes qui ne sont plus et resserrer les liens de la plus vive amitié entre tous les survivants.

Parmi les héros dont la perte, encore récente, est toujours des plus pénibles, nous devons rappeler M. Ezéchiel Demarest, qui a fait toute la campagne comme caporal infirmier. Le P. Pujol a réuni divers souvenirs qui perpétueront la mémoire de ce chrétien si dévoué, et, à l'occasion de cette brochure (1), que nous livrons aujourd'hui au public, le vénérable aumônier du régiment nous adresse la lettre suivante :

« Mon cher Monsieur Godet,

» Notre brochure, *Le 29^e Mobiles à M. Ez. Demarest*, parue à l'occasion de la réunion annuelle du régiment, est en circulation. Modeste recueil, il a du prix par les souvenirs qu'il contient et avive. On le loue pour la netteté et l'élégance typographique ; vous y avez mis vos soins. Nous vous en remercions.

» Les mieux autorisés de notre régiment et des amis de M. Demarest m'assurent qu'elle sera d'une chère lecture et rafraîchissante à la mémoire. Et c'est le meilleur.

» J'ai bien entendu quelques bruits monotones et stériles de frelons ; il s'en rencontre toujours autour des ruches. Mais quand les alvéoles sont pleines de ce suc exquis de l'amitié que contient le discours de M. Louvet et des grands accents émus de M. de la Cochetière, on peut laisser les faubourds. Quant à la mosaïque, elle ne messied pas, car d'aucuns ont dit :

Et semblable à l'abeille en nos jardins écloses,
De différentes fleurs j'assemble et je compose
Le miel que je produis.

» D'ailleurs, consolons-nous ; je leur promets, pour la réunion de 1881, une moisson de lettres, où d'éminents amis ont dit leur pensée sur l'homme que nous avons connu. Et mieux, si on me prête concours pour la collection des documents, après une ou deux jachères, nous ferons revivre, dans une biographie travaillée avec loisir et en communauté d'amitié, cet homme qui a mérité cette rare louange évangélique : Il a passé en faisant le bien.

» Veuillez agréer, Monsieur et ami, le respect et la reconnaissance dont je suis l'interprète pour tous.

» C. PUJO.

» Saumur, 11 octobre 1880.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le compte rendu de la conférence faite dimanche à Angers par M. Robinet de Cléry.

ANGERS.

Dimanche soir, vers neuf heures, un inconnu frappait chez le sieur Allard, rentier, chemin des Gourronnières, à Angers. Ce vieillard habite avec son fils âgé de 44 ans ; celui-ci, entendant frapper, se leva et entrebâilla la porte. Il vit un individu qui lui demanda des allumettes ; Allard, laissant la porte ouverte, se disposait à donner ce qu'on lui demandait, lorsqu'il se sentit aussitôt frappé d'un coup de couteau suivi de dix-sept autres. Plusieurs coups sont mortels. Aux cris de la victime, les voisins accoururent et l'assassin prit aussitôt la fuite.

Espérons que la justice sera plus heureuse pour ce misérable que pour l'assassin de la Baumette. (J. de Maine-et-Loire.)

Le 4 octobre dernier, M. Benoît Soyer, âgé de 38 ans, fermier à Tiercé (arrondissement d'Angers), était dans un champ en train de cueillir des pommes avec sa femme. Monté sur un pommier, il faisait tomber les fruits ; il eut l'imprudence de s'avancer vers l'extrémité d'une branche qui se brisa, et il fut précipité d'une hauteur de trois mètres. Dans sa chute, le malheureux s'est cassé la

(1) Un vol. in-4°, papier anglais, en vente, à Saumur, chez MM. Milon, libraire, rue d'Orléans, et Dézé, libraire, rue Saint-Jean.

gues !... gratia plena... je ne veux avoir d'autre complice que Dieu... Dominus tecum... etc... etc.

La suite se perdit dans le murmure du ruisseau. Je reportai les yeux vers le haut du sentier.

L'oncle Maniquet remontait à cheval, après quelques derniers mots échangés avec Pétronille, dans la main de laquelle il mit deux napoléons.

Car je la vis bientôt repasser auprès de moi, tout en les faisant sauter dans ses mains, tout en criant avec une exultante allégresse :

— De l'or !... de l'or ! c'est ben de l'or ! Oh ! tant pis, ma foi... je ferai tout ce qu'il me dira de faire... C'est de la belle et bonne or !

Et tout en elle semblait en jubilation, jusqu'au triomphant vacarme de ses gros sabots parmi les cailloux du chemin.

Quant au Maniquet, il avait déjà disparu.

— Mais qu'espère-t-il donc, l'oncle Maniquet ? A quelle intrigue refuse de participer la tante Rose ? Elle ne veut que le ciel pour complice... complice de quoi ? Quel est donc... mais quel est donc ce mystère ?

XIV

— Promettez-moi de consentir à ce que je vais vous demander, dit Bernardine à Roger.

Comment aurait-il pu lui refuser quelque chose à ce moment ?... Occupée aux guirlandes et aux bouquets de la fête du lendemain, elle était assise

devant une fraîche jonchée de feuillage et de fleurs qui lui montait jusqu'aux genoux ; il y en avait aussi sur la table placée à sa droite, et parfois son coude y disparaissait à demi ; il y en avait encore de l'autre côté, sur le giron et dans les mains de la tante Rose, accroupie sur un bas escabeau ; il y en avait jusque dans les bras de Pétronille, qui, debout derrière sa jeune maîtresse, lui essayait, en souriant, la plus belle de toutes les couronnes, une couronne blanche qui venait d'être terminée pour la Reine du Ciel.

Ainsi entourée par les charmantes dépouilles du printemps, elle rappelait ces adorables têtes de madone que les vieux peintres flamands encadraient dans un ovale de roses, au milieu desquelles elles semblent elles-mêmes une rose de plus, une vivante rose.

Avant que l'extatique admiration dans laquelle était plongé le vicomte lui eût permis de répondre, Bernardine ajouta cependant encore :

— Il s'agit d'une chose dont j'ai cru pouvoir répondre d'avance... Roger, mon ami, ne me faites pas manquer à ma promesse !...

— Parlez ! s'écria enfin le vicomte. Mais parlez donc... vos moindres desirs ne sont-ils pas des ordres pour moi ? N'êtes-vous donc pas certaine d'être obéie avec bonheur ? Et tenez, vous êtes si belle ainsi, mon amour est si grand, que je sens en moi des forces inconnues, un courage surhu-

main, une foi capable d'accomplir des miracles ! Qui... Bernardine... oui... vous pouvez me demander de ces choses impossibles, telles que les capricieuses demoiselles du temps jadis en commandaient à leurs aventureux chevaliers... Faut-il aller conquérir un royaume ? Faut-il aller vous cueillir un supplément de fleurs au jardin des étoiles ?

— Oh ! répondit-elle en souriant, je ne suis pas si exigeante que cela. Il s'agit tout simplement de chanter demain la prose de la Fête-Dieu.

— Moi ?

— Oui... notre bon curé a appris que vous êtes un très-remarquable virtuose, et il désire bien vivement que vous honoriez de votre talent le modeste lutrin de notre pauvre petite église. Jacques a précisément une voix de basse...

— Ah ! Jacques en sera !

— Certainement. Vous êtes un charmant ténor ! ce sera parfait. Allons, mon ami, pas de fausse honte. Notre digne pasteur sera si content ! Et puis, songez-y donc, Roger... ce sera pour le bon Dieu lui-même que vous chanterez : c'est demain sa fête !

(A suivre.) CHARLES DESLYS.

colonne vertébrale; il a expiré le lendemain matin. (Etoile.)

Tours.

Des expériences de télégraphie militaire ont eu lieu hier matin entre Tours et Vou...

Des expériences faites au moyen du téléphone ont également très-bien réussi; on peut de cette manière communiquer à de grandes distances. (Indépendant.)

POITIERS.

Depuis plusieurs mois, dit le Journal de la Vienne, les collections du musée de Poitiers se sont accrues d'un certain nombre d'objets d'art, d'archéologie et d'histoire naturelle...

Les champignons. — Sept personnes de la famille Vignolle, habitant Bergerac (Dordogne), avaient mangé des champignons, et presque aussitôt la jeune Julia Vignolle, âgée de 24 ans, avait succombé.

Cette épouvantable catastrophe ne doit-elle pas faire redoubler de prudence ceux qui emploient ce dangereux aliment?

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 11 septembre au 8 octobre.

Table with columns for BOUCHERS, BOUFS, VACHES, VEAUX, MOUTONS, PORCS, and CHARCUTIERS. It lists various butchers and their respective quantities of meat.

Variétés.

A propos de la Représentation de Mademoiselle Agar.

Enfin, Mlle Agar est venue à Saumur. Mlle Agar a paru sur notre scène. Depuis longues années déjà, dans ses tournées provinciales, l'éminente tragédienne avait passé maintes fois devant nous sans daigner s'arrêter.

Disons tout d'abord que l'interprète ne s'est pas montrée au-dessous de sa réputation. Mlle Agar n'est point une actrice ordinaire: les succès qu'elle a remportés à

l'Odéon et à la Comédie-Française en sont la preuve. Elle a du goût, de l'âme; son talent ne manque point d'éclat, de vigueur, et elle sait s'inspirer de la passion et des sentiments des personnages qu'elle représente.

Lors des débuts de Mlle Agar à l'Odéon, en 1862, voici le portrait que l'un de nos critiques parisiens faisait de la nouvelle tragédienne:

« Mlle Agar est une forte femme, brune, pleine de sang, aux formes étoffées; au total, ce qu'on appelle une belle femme. Les traits sont bien marqués et assez réguliers; les yeux paraissent grands. Cependant, ces yeux manquent d'éclat et de profondeur. La face, un peu large, — le visage, trop solidement construit, — ont quelque chose de massif, d'épais, et, disons-le, d'un peu vulgaire. Il y a sur la figure de la force, quelque énergie; mais il n'y a aucune mobilité, — aucune trace, non plus, de sensibilité, — et, au contraire, quelque chose de dur et presque de viril. Mlle Agar s'est produite dans le rôle d'Hermione, d'Andromaque. Elle y a eu de très-beaux mouvements; à plus d'une fois elle a été parfaite. Bien certainement elle est intelligente, et elle montre, quand elle s'anime, plus de sensibilité qu'on ne lui en prêterait. Parfois elle a le geste superbe, et toujours elle l'a juste. Enfin, elle ne crie point, chose rare, et, avec tout autant de force qu'elle en doit employer, elle ne cesse point d'être naturelle... »

M. Francisque Sarcey disait, à la même époque, dans l'Opinion nationale: « Mlle Agar vient de jouer Hermione à l'Odéon. Il y a chaque année à ce théâtre une tragédienne qui fait prime. C'était, l'année dernière, Mlle Karoly; c'est aujourd'hui Mlle Agar. Mlle Agar ne vaut pas, à beaucoup près, Mlle Karoly, qui, au moins, a des éclairs admirables. »

En effet, Mlle Agar eut pour rivale, à ses débuts, Mlle Karoly, notre compatriote, dont l'apparition, vers la fin de l'année 1860, avait été un véritable événement, et qui obtint tout d'abord de réels succès, bruyamment constatés par toute la presse parisienne. Mlle Agar est aujourd'hui presque célèbre; Mlle Karoly, éloignée de la scène, sera bientôt complètement oubliée. C'est que la première, à la fois tragédienne et comédienne, a persisté, toujours et quand même, en dépit des critiques, à poursuivre sa carrière, acceptant les observations qui lui étaient faites; tandis que la seconde, seulement tragédienne, mais a tragédienne jusque dans la moelle des os, ne voulut écouter aucun conseil, et, à la suite de débuts non sans éclat à la Comédie-Française, découragée par les écrivains qui s'étaient retournés contre elle, préféra se démettre que de se soumettre à leurs exigences.

La détermination de Mlle Karoly fut d'autant plus regrettable qu'elle promettait une tragédienne sinon idéale, comme Rachel, mais une grande tragédienne. Ainsi, dès le mois de juin 1862, Francisque Sarcey, rendant compte d'une représentation des Horaces à la Comédie-Française, écrivait ce passage:

«... C'est Mlle Devoyod qui était chargée de ce personnage (Camille). Il est clair qu'en parlant d'elle, il faut écarter le souvenir de Mlle Rachel. C'est déjà bien assez de rappeler celui de Mlle Karoly. Vous avez encore présentes à la mémoire ces premières soirées où la jeune actrice de l'Odéon lançait, devant un auditoire charmé, les imprécations de Camille. Quel emportement! quelle fougue! quelle rage! Ce n'était point un débit harmonieux et réglé; les vers s'échappaient de toutes parts, en pétillant comme des fusées, et avec quel éclat, et au bruit de quels transports d'enthousiasme! Je les entends encore. On ne sait applaudir qu'à l'Odéon. Nous crûmes tous aux espérances que donnait alors Mlle Karoly; nous ne pouvions nous imaginer qu'on laisserait périr, faute de culture, tant de dons naturels, si beaux et si rares... »

Le rôle de Phèdre, dans lequel Mlle Agar vient de se montrer sur notre scène, fut joué à Saumur, en avril 1853, par Mlle Rachel, qui se fit également applaudir dans Adrienne

Lecouvreur, et deux fois, en 1864, par Mlle Karoly, qui interpréta aussi devant nous, dans un intervalle de deux mois, les rôles de: Camille, des Horaces, Pauline, de Polyxène, Hermione, d'Andromaque. Bien des spectateurs se rappellent encore l'immense succès de Rachel à Saumur, et un grand nombre surtout ont conservé le souvenir des triomphes de Karoly.

Cette dernière était accompagnée, à ses deux premières apparitions parmi nous, de Mlle Rousseil, jeune actrice très-remarquable qui s'est fait depuis une brillante réputation dans la tragédie, le drame et la comédie.

Une chose digne d'être notée en terminant: M. Brizard et Mlle Lemaire ont joué sur notre scène, en 1864, dans Phèdre, les rôles de Thémistocle et d'Œnone, à côté de Mlle Karoly; la semaine dernière, et à vingt ans de distance, ces mêmes artistes ont reparu à la représentation de Mlle Agar, l'un remplissant le rôle de Thésée, l'autre ayant conservé celui d'Œnone.

Faits divers.

Une chasse a eu lieu mercredi à Mont-sous-Vaudrey, chez le Président de la République. 148 pièces, dit la Sentinelle du Jura, ont été tuées. On comptait 59 lièvres, 39 perdreaux et 20 faisans.

On mande de Riom (Puy-de-Dôme), 9 octobre: Un violent cyclone s'est abattu hier, vers deux heures du matin, sur le village de Chalus.

Le foudre, en tombant, a tué une jeune fille et blessé grièvement trois autres personnes; de plus, elle a mis le feu à une maison qui a été détruite de fond en comble, ainsi que trois autres habitations voisines.

Les habitants sont encore sous le coup de la plus violente terreur.

Deux velocipédistes. — Un pari assez singulier vient d'être fait entre deux clubmen fort connus.

MM. de Saint-Félix et de La Martinière ont parié de se rendre à Vienne en velocipède.

L'itinéraire qui doit être suivi par ces deux velocipédistes est énorme: il comprend plusieurs villes de la Belgique et une grande partie de l'Allemagne, et compte 4,400 kilomètres qui devront être franchis dans l'espace de vingt et un jours!

L'incendie qui a éclaté la semaine dernière à Ax (Ariège), a dévoré tout le quartier de la ville thermale; 46 maisons sont brûlées; 60 familles sont sans asile. Une souscription est ouverte par la Société des Thermes, sous les auspices de la municipalité.

Dernières Nouvelles.

Le Président de la République, dont le retour était fixé à jeudi, rentrera à Paris ce soir mardi.

Il y aura un important conseil des ministres demain mercredi.

On y fixera: 1° la date de la rentrée des Chambres; 2° l'époque à laquelle les élections municipales auront lieu; 3° le mode définitif d'exécution des décrets.

Des bruits de crise ministérielle courent de nouveau.

REVUE FINANCIÈRE.

Paris, le 10 octobre 1880.

Notre marché n'a pas osé se défendre contre les impressions qui sont venues enrayer le mouvement de hausse dont la liquidation toute récente avait donné le signal. Il faut noter, cependant, que la Banque impériale d'Allemagne a pu abaisser de 1/2 pour cent le taux de l'escompte et que jamais les consolidés anglais n'ont été à de plus hauts cours. Il y a donc une détente de la crise monétaire et les questions extérieures ne doivent inspirer aucune inquiétude.

Malgré ces indications, notre 5 0/0 a reculé à 119.90, l'Italien à 85.60, le Russe 5 0/0 1877 à 93.90, et le Florin d'Autriche à 73.50, en déduisant le coupon semestriel.

Sur le marché de nos valeurs de crédit, les titres les mieux tenus sont les actions de la Banque d'escompte aux environs et au-dessus de 800; celles de la Banque hypothécaire; celles de la Société gé-

nérale française de Crédit, qui vont recevoir un acompte sur le dividende de l'exercice courant, et celles de la Banque de dépôt et d'amortissement. Ces derniers titres sont en progression constante. On cote 560 après 550. La hausse doit s'accroître encore puisque ces actions sont absolument de même ordre que celles de la Société de dépôts et de comptes courants ou du Crédit industriel qui se traitent à 710 et 740.

L'altitude des Bons privilégiés de l'Assurance financière répond à toutes nos prévisions. Dès que ces titres ont été admis à la cote officielle, on est remonté aux environs de 400. Qu'une reprise générale se produise, ce qui ne peut tarder, et cette valeur sera la première à bénéficier de la hausse. Il y a donc grand avantage à acheter aux cours actuels.

L'attention se porte également sur les actions de la Foncière-Transport. Depuis que cette Société fonctionne avec l'organisation de la Lyonnaise-Maritime, elle a plus que doublé le chiffre des opérations sociales. On s'accorde à voir sur les actions une prochaine et large plus-value.

On réserve aussi une place dans les portefeuilles aux actions de la Société des Anciennes Raffineries Emile Etienne et Cézard, de Nantes, que la Banque de prêts à l'industrie va offrir au public les 19 et 20 octobre courant. L'affaire se présente dans les meilleures conditions, puisque le rendement normal des Usines assure aux titres un revenu minimum de 10 pour cent.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

Textes: Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Une torpille sur le chemin de fer de Londres-Nord-Ouest, par R. Bryon. — Jacques Offenbach, par Albert Wolff. — La récente éruption du Vésuve, par A. Brunet. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — La citadelle de Candahar, par R. Bryon. — La maison Saint-Germain, en Angleterre, par E. Herbaut. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par Mlle Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: Théâtre de la Porte-Saint-Martin: L'Arbre de Noël, féerie en 3 actes et 30 tableaux, de MM. Leterrier, Vanloo et Mortier (deux gravures). — Tentative de destruction d'un train sur un chemin de fer anglais. — La dernière éruption du Vésuve. — Salon de 1880: L'Acule, tableau de M. L. Lhermitte. — Revue comique du mois, par Draner (deux gravures). — La maison Saint-Germain, à Mold (Angleterre), appartenant à la Compagnie de Jésus. — Rébus.

Abonnements: un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux: rue Auber, 3, Paris.

Théâtre de Saumur.

Direction E. BOULANGER.

MARDI 12 octobre 1880.

OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE Le Barbier de Séville

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Castil-Blaze, musique de Rossini.

Distribution. — Almaviva, M. Mercier; — Figaro, M. Géralzer; — Bazile, M. Boyer; — Bartholo, M. Larose; — Pedrille, M. Pascaud; — un officier, M. Preys; — Rosine, Mlle Lefranc; — Marceline, Mlle Martin. — Soldats, musiciens, etc., etc.

Au 3e acte, Mlle LEFRANC chantera le grand air de la Fanchonnette.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 10 octobre 1880.

Versements de 90 déposants (19 nouveaux), 10,808 fr. 23 c.

Remboursements, 12,802 fr. 23 c.

Marché de Saumur du 9 octobre.

Table listing market prices for various goods like Blé semence, Froment, Halle, Orges, Avoine, Fèves, Pois blancs, Colza, and Farine.

COURS DES VINS.

BLANCS (à hect. 30).

Table listing wine prices for Coteaux de Saumur, Ordln., Saint-Léger, Le Puy-N.-D., and La Vienne.

NOUVEAUX (à hect. 30).

Table listing wine prices for Souzay et environs, Champigny, Yarrains, Bourgueil, Restigné, and Chigné.

DICTIONNAIRE DES CURIEUX

Complément pittoresque et original des divers dictionnaires.

Par Ch. FERRAND.

Cet ouvrage est consacré à l'étude des deux ou trois mille locutions particulières à notre langue, telles que :

Danser sur un volcan. — C'est une fine mouche. — L'eau en vient à la bouche. — Filier le parfait amour. — Étudier la carte de Tendre. — Être le Dindenaud de la farce (et non le dindon). — Faire la diablerie à quatre (et non le diable). — Qui voit ses veines voit ses peines. — Chacun sait où la saudale le blesse (et non le bêt). — Ecrire comme un notaire. — Quand on prend du galon, etc. — Croquer le marmot. — La foire n'est pas sur le pont. — Prendre ses jambes à son cou. — La semaine des trois jeudis (cette semaine a bel et bien existé). — Ne pas être dans la manche de quelqu'un. — Être sur son trente-et-un. — Avoir du foin dans ses bottes. — Raisonner comme le crocodile. — ne pas se fouler la rate. — Être toqué, timbré. — Être coiffé de quelqu'un. — La poudre d'escampette, la poudre de perlimpinpin, etc., etc.

Comment peut-on faire un usage intelligent de ces façons de parler, si on ignore leur origine et, par conséquent, leur véritable sens, leur mode d'application.

Le Dictionnaire des Curieux n'est pas rédigé avec la sécheresse d'un lexique. Outre les nombreuses données littéraires, historiques et scientifiques que comporte son plan, il est rempli d'anecdotes, de traits et de mots spirituels ou typiques qui feront les délices des curieux, des amateurs et des causeurs.

Pour recevoir franco par la poste, à titre d'échantillon, les deux premières séries (de chacune 64 pages gr. in-8°) du Dictionnaire des Curieux, adresser 1 fr. 50, en mandat ou timbres, à M. Ch. FERRAND, auteur-éditeur, quai Vauban, 8, à Besançon (Doubs).

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)
PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

LE FOYER ILLUSTRE, journal de la Famille, 10, rue du Coeur, Paris, publie chaque semaine des Romans inédits, Récits de voyages, Histoire, Biographies, Chroniques, Modes, Théâtres, etc., etc.

En vente chez tous les Libraires. Prix du Numéro : 15 centimes.

Abonnements : Paris, 1 an, 8 fr.; 6 mois, 4 fr. Départements, 10 fr.; Etranger, 12 fr.

On s'abonne dans tous les bureaux de Poste sans augmentation de prix.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7	40 soir.	11 h. 55 matin.	
8 15 —		4	51 —		
11 25 —				9	10 soir.
1 17 soir.					
4 55 —					
7 50 —		11	48 —		

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.			
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.			
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —			
6 45 —	10 47 —	11 20 —			

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 %	84 40	» 20	»	Crédit Foncier colonial	440	»	»	C. gén. Transatlantique	595	» 2 50	»
3 % amortissable	86 90	» 40	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1310	» 10	»	Canal de Suez	1245	» 25	»
4 1/2 %	114 25	» 25	»	Obligations foncières 1877	359	» 1 50	»	Société autrichienne	595	» 5	»
5 %	119 70	» 20	»	Obligations communales 1879	466	» 2	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	517 50	»	»	Oblig. foncières 1879 3 %	465 50	» 25	»	Est	389	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	515	»	»	Sec. de Crédit ind. et comm.	740	»	»	Midl	388 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	518 50	»	»	Crédit mobilier	615	» 1 25	»	Nord	394 75	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	499	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	741 95	» 8 75	»	Orléans	393	»	»
— 1865, 4 %	517	» 1	»	Est	770	»	»	Ouest	389	»	»
— 1869, 3 %	400	» 2	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1413 75	» 1 25	»	Paris-Lyon-Méditerranée	389	»	»
— 1871, 3 %	394	» 1	»	Midl	1046	» 2 50	»	Paris (Grande-Ceinture)	383 50	»	»
— 1875, 4 %	520	» 2	»	Nord	1640	» 15	»	Paris-Bourbonnais	388	»	»
— 1876, 4 %	520	»	»	Orléans	1217 50	» 2 50	»	Canal de Suez	565	»	»
Banque de France	3475	»	»	Ouest	815	» 5	»				
Comptoir d'escompte	950	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1346 25	» 8 75	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures	8 minutes du matin.	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers).
8	56	omnibus-mixte.
1	25	soir.
3	32	express.
7	15	omnibus.
10	37	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	26 minutes du matin.	direct-mixte.
8	21	omnibus.
9	40	express.
12	40	soir.
4	44	omnibus-mixte.
10	28	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M^e SENIL, notaire à Longué.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M^e SENIL, notaire à Longué, Le jeudi 14 octobre 1880, à une heure de l'après-midi,

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés :

UNE TANNERIE

Située à Saumur, rue de la Basse-Ille, Composée de vastes bâtiments, 13 fosses et dépendances, jardin clos de murs avec escaliers, autre jardin le long de l'ancien bras de la Loire; le tout d'un seul ensemble, d'une contenance de 90 ares.

UNE MAISON

ET DÉPENDANCES, Située rue du Port-Pharouel, Basse-Ille.

BELLE REMISE

Le long de l'avenue de l'ancienne Gare.

UNE PIÈCE

DE TERRE LABOURABLE

Située aux Granges, commune de Saint-Lambert-des-Lévéés, D'une contenance de 1 hectare environ et exploitée par le sieur Arnide.

LE MOULIN A EAU

DE FOLLET,

Situé commune de Courchamps, canton de Montreuil-Bellay,

Composé de : bâtiments d'habitation, hangars, pilons, meules, jardin contenant 16 ares 50 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M^e SENIL, notaire à Longué. (616)

SOCIÉTÉ NATIONALE ANTI-PHYLLOXÉRIQUE



J. DUREN & C^{ie}

Rue Saint-Antoine, 236, à Paris
PRODUIT DÉTRUISANT LE PHYLLOXÈRE régénérant la Vigne
POUSSANT LA FRUCTIFICATION
100 kil. par 1,000 pieds de vigne.
50 fr. les 100 kil. pris au Dépôt.
PORT A PRIX RÉDUIT
S'adresser au Siège social, à PARIS ou à M. CARON, agent-général à Saumur. (148)

EMPLOI DES MOTEURS A GAZ

Nous apprenons que M. J.-B. STEARS, propriétaire de l'Usine à Gaz de Saumur, vient d'abaisser le prix du gaz, en faveur des machines, à 0 fr. 30 le mètre cube, pour en favoriser l'emploi, à condition qu'ils soient réglés par un compteur spécial. — Tous nos industriels qui ont besoin de force motrice apprendront cette nouvelle avec plaisir. (635)

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, évite la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (450)

LOSANGE PURGATIF

GANGÈ PURGATIF



Très facile à prendre, sans saveur ni coliques, ni nausées, ni constipation.
Ph^{ie} TRIGOT, rue des Saints-Pères, 33, Paris.
Les deux purgations, 1/201 par la poste, 1/35.
Se trouve dans toutes les pharmacies.

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 13, Rue de la Chaussée-d'Antin, 13 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très complet. — Paraît chaque Dimanche. — 46 pages de lecture. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE

ON DEMANDE DES COURTIERS pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial. Bonnes remises. S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME d'un certain âge demande un emploi. Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

50 FR. DE COUVERTURE suffisent pour faire des opérations de Bourse.

SEULE MAISON envoyant tous les jours franco une dépêche gratuite donnant le compte-rendu et les cours de la Bourse du jour.

DÉPÊCHE PARISIENNE 8, Place de la Bourse, 8, PARIS. (283)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE PARAISSANT LE DIMANCHE Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

CORDES HARMONIQUES

Pour Violon, Alto, Violoncelle, Contre-Basse (Cordes de Naples).

En vente à Saumur, chez M. ERNEST BERTHELOT, rue de la Chouetterie, 3. (620)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{rs} V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^{rs} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

LE GRESHAM Assurances sur la vie et RENTES VIAGÈRES

Aux taux de 10, 12, 15, 17 et 20 %, suivant l'âge. 30, rue de Provence, Paris. — Envoi gratis de notices explicatives.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sousigné.